Plan local d'urbanisme

Commune de PONT-DE-CLAIX

DOSSIER POUR APPROBATION

Règlement graphique des risques naturels

Septembre 2016

Pièce n° 2 b
Echelle 1/3 000

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du PLU.

En date du,
le Président,

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2014

ZONAGE

Contour de zones

PRESCRIPTIONS et INFORMATIONS

Secteur d'Aléas naturels au titre du R 123-11b :

- Inconstructible
- Constructible sous conditions spéciales

Niveau d'Aléas naturels des secteurs :

- C1 Aléa faible de crues rapides des rivières
- C2 Aléa moyen de crues rapides des rivières
- C3 Aléa fort de crues rapides des rivières
- C3r Aléa fort de crues rapides des rivières à l'arrière de digues (bande de précaution)
- G1 Aléa faible de glissements de terrains
- G2 Aléa moyen de glissements de terrains
- I'3 Aléa fort d'inondation de pied de versant ou remontée de nappe
- V3 Aléa fort de ruissellement sur versant

Digues

Cadastre :

- Bâti
- Parcelle
- Hydrographie

Echelle 1/ 3 000e au format papier : 1,05x1,50 m

0 100 200 300 m